

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO

Le combat continue !



Sommaire

Rencontre du Préfet.....	p2
Dossier unique.....	p3
Congrès JA Nat.....	p5
Féria Béziers.....	p7
Nouvelle région JA.....	p7
Zones sensibles.....	p8



Aude GEIGER
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 97
www.jeunesagriculteurs34.fr
syndical.jeunesagriculteurs@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 98
www.pointinfo34.com
info_installation34@saporta.net
Permanences sur rdv :

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault,
Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève



Séverine JOURNET
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 92 18 11
jeunes_agriculteurs34@saporta.net

A cette heure où l'Europe est divisée sur la question du glyphosate, à cette heure où le retrait de certains produits phytopharmaceutiques sur le marché français plonge les arboriculteurs dans le désarroi le plus total, les agriculteurs français sont de plus en plus vulnérables face à la concurrence étrangère.

Les sujets médiatiques se multiplient autour du thème des « Agriculteurs-Pollueurs » et de leurs pratiques. Cette image négative du monde agricole semble avoir conquis son public et a su même en influencer le gouvernement français. La diabolisation des agriculteurs devient aujourd'hui un réel problème sociétal où chaque acteur local ou national a sa part de responsabilité. Depuis quelques semaines, des agriculteurs sont agressés sur leurs parcelles lorsqu'ils passent les pulvérisateurs sur leurs cultures. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'il semble se généraliser. Fin mai 2016 un viticulteur était agressé verbalement dans l'Hérault. Dans le Gard, c'est physiquement que des citoyens s'en sont pris à un agriculteur. En Saône et Loire, un viticulteur était clairement menacé de mort. Il faut que cela cesse ! La profession, nous les agriculteurs, devons nous réapproprier le discours, nous devons communiquer sur notre métier, sur les efforts que nous faisons au quotidien, et ne pas laisser les médias donner des informations biaisées et erronées aux consommateurs.

Dans une situation de crise toujours aussi prégnante, s'est tenu début juin le 50ème congrès de Jeunes Agriculteurs, avec un moment particulièrement fort : l'amendement du rapport d'orientation par le réseau. Véritable projet de structuration des filières sur le long terme, il pose les jalons d'une agriculture et d'une alimentation plus durables : contractualisation, mise en exergue des qualités de l'agriculture française, segmentation des marchés, approvisionnement de la restauration collective, réappropriation de l'outil coopératif..., tant de points sur lesquels le réseau doit travailler pour s'assurer un avenir meilleur. Et nous aurons besoin de vous !

Dans ce contexte difficile, nous devons continuer le combat sur tous les fronts et donner à notre agriculture sa triple performance : économique, sociale, et environnementale, pour assurer un futur lumineux aux générations d'agriculteurs qui s'installent. Et ce sans oublier le travail quotidien que sont le soutien et l'accompagnement que nous nous efforçons de vous apporter du mieux possible, pour faire de notre syndicat une organisation jeune, dynamique, et qui prend en main son avenir !

Samuel MASSE - Président JA 34

Le 7 juin dernier, une délégation composée d'élus JA, FDSEA et Syndicat des Éleveurs a tenu une conférence de presse devant la préfecture de l'Hérault, avant d'aller rencontrer le Préfet Pierre POUËSSEL.

De nombreux points ont été abordés, parmi lesquels :

- Les retards de paiement de la PAC 2015, et la situation ubuesque dans laquelle se trouvent aujourd'hui les agriculteurs, qui font leur déclaration 2016 sans connaître leur DPB 2015. Brigitte SINGLA, présidente du Syndicat des Éleveurs de l'Hérault a souligné le caractère urgent de la mise en paiement compte tenue de la conjoncture actuelle. Samuel MASSE a rappelé quant à lui qu'il était inconcevable d'installer correctement des jeunes sans aucune visibilité sur les aides; pourtant ce ne sont pas les vocations qui manquent !

- Concernant l'installation, Samuel a mentionné la lenteur des délais d'instruction des dossiers, JA qui sont passés de 3 semaines avant la nouvelle PAC à plus de 3 mois aujourd'hui. Question qui ne s'est pas arrangée avec la fusion des régions LR & MP... Nous avons rappelé qu'il était primordial de réduire considérablement ces délais afin de ne pas freiner les jeunes dans leur installation. Un point a également été fait sur la réforme des prêts MTS JA qui est en cours au niveau des régions et du Ministère. Le nouveau système proposé par JA au niveau national a été détaillé, et il a été rappelé au Préfet la nécessité que toutes les régions s'alignent au plus vite sur le dispositif proposé au niveau ministériel, pour une application de cette réforme dès le 1 janvier 2017.

- A suivi un long échange sur la question des produits phytopharmaceutiques. Plusieurs éléments ont été abordés, notamment la question du diméthoate et des conséquences dramatiques de son interdiction. Nous avons demandé à ce qu'il y ait des compensations financières pour les arboriculteurs touchés. Nous avons par ailleurs demandé à ce que le Préfet soit particulièrement vigilant quant à la bonne application de la clause de sauvegarde, censée interdire l'importation de cerises depuis les pays où le diméthoate est autorisé, pour ne pas renforcer la concurrence déloyale que nous connaissons déjà. A également été abordée la question du futur arrêté sur les zones sensibles, amené à cadrer les traitements à proximité des écoles, hôpitaux, maisons de retraites etc. Nous avons demandé à ce que l'arrêté n'aille pas au-delà des instructions ministérielles en terme de contraintes (cf p.8). Plus largement sur la question des phytos, a été abordé le mal être actuel des agriculteurs, constamment menacés, agressés verbalement voire physiquement, lorsqu'ils traitent leurs cultures. Quelques chiffres ont permis de rappeler l'ensemble de progrès qui ont été faits par la profession sur ce sujet, et que la désinformation des consommateurs quant à l'agriculture en générale mettait en péril l'ensemble des filières, animales ou végétales !

Le Préfet nous a apporté une écoute attentive, et a pris note de nos demandes, au même titre que les parlementaires à qui a été adressé un courrier dans la foulée. A voir si les paroles seront suivies d'actes !



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

Viticulture

Le dossier unique est sorti

Le dossier unique pour la demande d'aides à la restructuration du vignoble est sorti. Il vous a été envoyé par mail avec la notice qui l'accompagne.

Le dossier est à déposer complet au plus tard le 1er août 2016 à :

France Agrimer - Unité restructuration du vignoble
22 rue de Claret
34070 MONTPELLIER

Pour la version papier, les fonds cartographiques sur lesquels doivent être dessinées les parcelles objets de la demande d'aide sont disponibles sur le site <https://ocmviti-rsdu.franceagrimer.fr>

Si le dossier comporte des parcelles restructurées en plan collectif, ce dernier devait être déposé auprès du comité RQD avant le 30 juin.

Nouveauté ! La procédure pourra également être faite par télé déclaration pour ceux qui le souhaitent, lorsque celle-ci sera ouverte (nous vous le feront savoir par flash info) – la procédure pourra alors être faite jusqu'au 15 septembre. NB : si vous avez fait une déclaration papier, inutile de la refaire par voie informatique !

Rappel des Montants par hectare :

Action	Individuel	Individuel JA	Collectif
Plantation	4800	4800	4800
Arrachage	300	300	300
Palissage	1900	2400	1900
Irrigation	800	800	800
Perte Récolte	1000	1500	4500
Total maximum	8800	9800	12300

par JA on entend l'existence d'un plan de développement d'exploitation (PDE) ou d'un plan d'entreprise (PE) agréés par le Préfet, en cours d'exécution entre le 1er août 2015 et le 31 juillet 2016, ou les demandeurs ayant moins de 40 ans au 31 juillet 2016 et qui ont bénéficié antérieurement des aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur et / ou prêts MTS-JA), même si l'EPI ou le PDE, ne sont plus en cours d'exécution.

PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de pièces détachées

Offres de financement



10 rue des entrepreneurs
34290 SERVIAN
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
Tél : 04 68 27 56 19

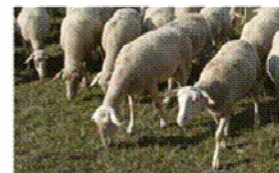
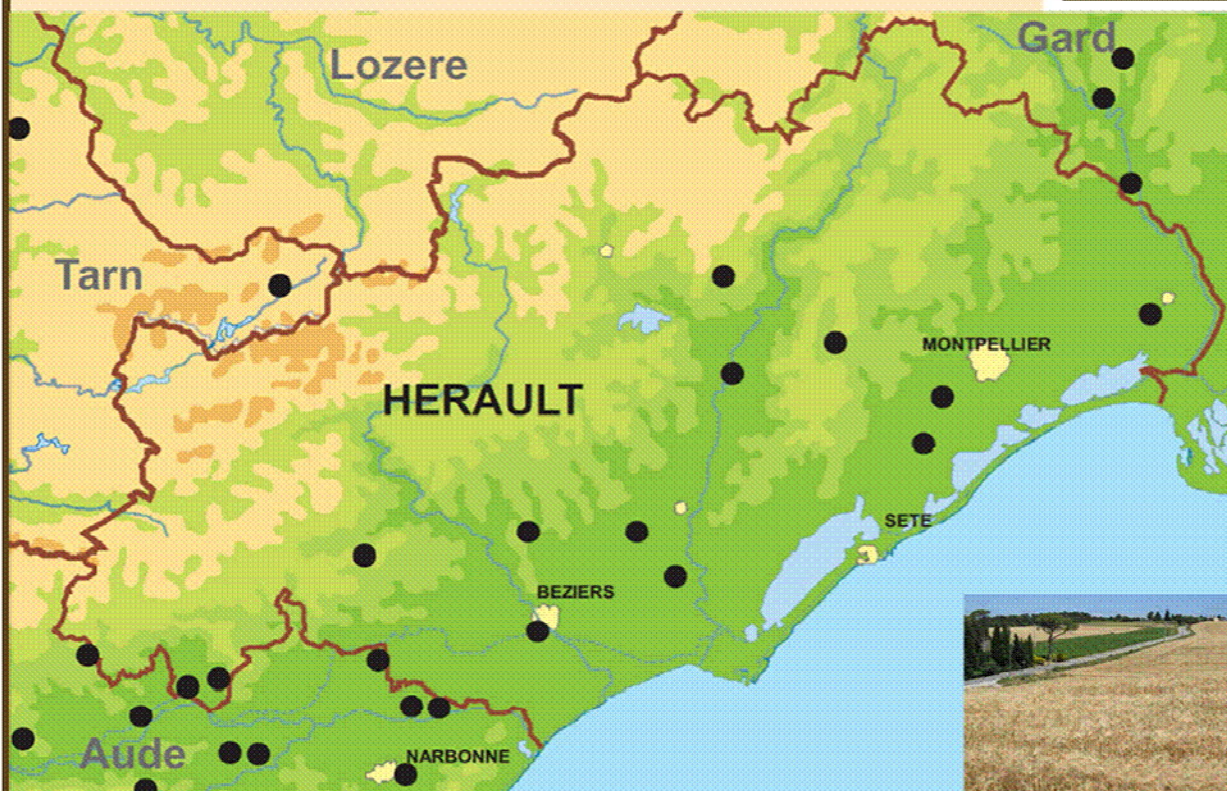


→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne -
2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières -
40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique -
emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
 - . **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
 - . **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
 - . **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité,
certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **GIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIE -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Xavier RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 84 00 94



800 Jeunes Agriculteurs se sont retrouvés à Mâcon, en Saône-et-Loire, du 31 mai au 2 juin dernier pour le 50^{ème} congrès national du réseau JA. Des moments d'échanges et de partage ! La nouvelle région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées était représentée par une délégation d'une cinquantaine de jeunes.



31 mai : Ouverture du Congrès !

La séance à huis clos s'est ouverte à 14h, introduite par Thomas Diemer, président national 2014-2016 de Jeunes Agriculteurs. Procès verbal de l'AG 2015, rapport financier et rapport du commissaire aux comptes ont été présentés et votés. La séance s'est poursuivie avec la présentation du rapport d'activités en vidéo ; et s'est clôturée par le rapport morale et un débat au cours duquel notre région est intervenue sur la volonté du réseau de développer une stratégie de communication externe, notamment sur l'environnement. Le congrès s'est ouvert vers 19h, avec le discours des officiels. Le réseau a ensuite terminé la soirée par l'élection du nouveau conseil d'administration. JA National. En l'honneur de ce 50^{ème} congrès, un feu d'artifice a précédé la traditionnelle soirée de gala. La matinée du 2 juin a permis la réunion d'un groupe restreint viticulture auquel ont participé les JA 34 avec leurs homologues en région et des autres bassins viticoles. Sujets abordés : gel, grêle, dérives foncière liée au nouveau régime des autorisations de plantation et un point d'actu sur le glyphosate.

Nos filières agricoles au cœur de ces 3 jours

Force de propositions, Jeunes Agriculteurs travaille chaque année sur une thématique avec l'ensemble de son réseau pour formuler des propositions pour l'agriculture de demain. « Alimentons notre avenir par des filières structurées » : tel est le titre du rapport d'orientation 2016. L'année 2015 a été très marquée par la crise et les actions syndicales ; JA a donc choisi de travailler sur la structuration des filières sur le long terme, l'ambition de cet exercice étant de proposer de grands axes de réflexion et d'action. Ce rapport a donné lieu à des débats très tardifs lors de la séance des amendements, permettant à chaque région de proposer des modifications du texte.

Un nouveau conseil d'administration

Une nouvelle équipe a été élue par le réseau, composée de 37 administrateurs, représentant l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer. Le nouveau président national est Jérémy Decerle, ancien vice-président en charge du RGA, et éleveur de bovins en Bourgogne. Ont été élus administrateurs nationaux pour la région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées : Guillaume Darrouy, de Haute-Garonne, Ludovic Rouvière, de Lozère et le gersois Jérémy Dutour. La tarnaise Céline Imart est reconduite à son poste de vice-présidente en charge de l'environnement et Bertrand Gerbet, des Hautes-Pyrénées, est membre du bureau en charge de l'élevage ovin.

Un clip JA est né !

Florent Dornier, secrétaire général JA national 2014-2016, qui s'était déjà fait remarqué l'an passé en accueillant le ministre en chanson, a créé un clip pour les JA, qui a été présenté au congrès. « Fiers, libres et dignes » : une chanson et un clip en hommage au monde paysan et portant les principes du réseau JA.

A voir et à partager sur la chaîne youtube des JA : <https://www.youtube.com/watch?v=uVJOdLwbReE>



*Des rosés
de toutes
les couleurs*



PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

**liberté
D'EXPRESSION**

chardonnay pinot noir
cocheti sauvignon syrah
grenache cabernet franc
merlot carmenère gamay
mondeuse carignan
chenasse ciasset cri-porten
mourvèdre petit verdot pinot
gris marselan grenache
gris sauvignon vignier
grenache blanc roulet à
petit gris carignan blanc
chassan merlot chard
clarette colombar manabeu
marsanne muscat muscat
d'alexandrie piquepout blanc
négrete romaneir arillon
terret blanc ugni blanc
vermentino néfarcis
tempranillo grenache gris
gewürztraminer muscat de
hambourg sauvignon gris gros
maneng bouchardet abasse
petit maneng sylvaie pinot
blanc riesling sauvignon gris
carignan blanc



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Évènement JA 34

Féria de Béziers !!



C'est parti pour une 26ème édition ! Rendez-vous incontournable du réseau, nous montrons au grand public que les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault savent accueillir, et comme il faut!!

Plus besoin de vous le rappeler : venez retrouver les jeunes agriculteurs héraultais qui investiront le Village 3ème Mi Temps, aux pieds de la statue Paul Riquet. Nous régalerons vos papilles avec des menus cuisinés avec attention, savoir faire, le tout dans la bonne humeur ! Paëlla, moules, grillades, charcuterie, fromages, dégustation de fruits, crêpes, vins : venez goûter nos produits héraultais et JA.

Moment de convivialité oblige, il permet à tous les JA de se retrouver en dehors du cadre des réunions et de travailler ensemble pour promouvoir nos produits héraultais et faire vivre le syndicat.

Tous les bénévoles sont les bienvenus : service, bar, cuisine, logistique, tous les bras sont les bienvenus ! N'hésitez pas à contacter l'animatrice des JA au 06.21.37.32.24 pour toute question.

FERIA DE BEZIERS DU 10 AU 16 AOÛT : JA VOUS ATTEND !!

En région ...

Nouvelle équipe JA Occitanie !

L'assemblée générale de JA LR MP fin mai a définitivement entériné la fusion des deux ex-régions JA. Le travail de rapprochement des deux régions avait déjà commencé il y a quelques mois, avec plusieurs réunions et échanges pour construire la nouvelle entité.

Place maintenant à JA OCCITANIE, ou JA d'Oc, nouvelle région ainsi baptisée lors du 1er conseil d'administration le 24 juin dernier.

Cette nouvelle région est composée d'un CA de 31 personnes, dont 2 issues de chaque département. Pour l'Hérault, félicitation à Guilhem CASTAN trésorier JA34 et Laurent GROS, SG adjoint en charge de l'élevage et de la PAC, qui ont rejoint cette nouvelle équipe régionale.

Laurent GROS a par ailleurs été désigné Secrétaire Général de la nouvelle région. Avec l'aide de 2 secrétaires adjoints, Emilie BERNARD du Tarn et Garonne, et Arnaud ARIBAUD de l'Aude, il viendra seconder Lilian LASSERE, nouveau président de JA d'Oc pour construire et faire vivre cette nouvelle équipe ! L'installation sera quant à gérée par Roland LE GRAND du Tarn, Toute l'équipe JA 34 leur souhaite bon courage pour cette tâche qui les attend !

La nouvelle équipe a d'ailleurs commencé en fanfare avec un rendez vous chez le Préfet de Région Pascal MAILHOS dans la foulée du CA, pour lui présenter la ligne de conduite pour les 2 années à venir.



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 046727 2707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

Traitements phytos

Projets d'arrêté Zones Sensibles

Contexte : l'article 53 de la loi d'avenir agricole de 2014 prévoit la mise en oeuvre des mesures qui empêchent la dérive des produits, telles que haies, équipements sur pulvérisateurs, ou dates/horaires de traitement à proximité des lieux publics. Lorsque de telles mesures ne peuvent pas être mises en place, l'administration détermine une distance minimale adaptée, en dessous de laquelle il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité de ces lieux. Cet article n'intègre pas de mesures à proximité des zones d'habitations, ainsi que pour les produits à faible risque ou dont le classement ne présente que certaines phases de risque.

Début 2016, suite au reportage de Cash investigation, les Préfets ont reçu deux instructions des services du ministère de l'Agriculture le 27 janvier 2016 et du ministère de l'Environnement le 3 février 2016, explicitant l'article 53 de la loi. Le 10 mars, le ministère de l'Agriculture a publié un arrêté précisant les produits phytosanitaires concernés, puis le 31 mars, la DGAL a publié une note de service pour inscrire au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture les moyens permettant de diminuer le risque de dérive des produits phytosanitaires.

Aujourd'hui, les Préfets sont en cours d'élaboration des projets d'arrêté fixant les mesures à mettre en oeuvre pour l'utilisation des produits à proximité des établissements fréquentés par des personnes vulnérables. Selon les départements et régions, les propositions peuvent conduire à des retraits de surface agricole importante ou à des horaires d'interdiction allongés. JA demande donc (et nous avons demandé au Préfet Pouëssel) de conserver les acquis de l'article 53 de la loi d'avenir, à savoir :

- **De ne viser que les lieux public mentionnés dans la loi d'avenir**, c'est à dire les établissements scolaires, crèches, haltes garderies, centres de loisirs, aires de jeux, centres hospitaliers et hôpitaux, établissements de santé privés, maisons de santé, maisons de réadaptation fonctionnelle, établissements qui accueillent ou hébergent des personnes âgées, des personnes handicapées ou des personnes atteintes de pathologies graves,
- **De ne prendre en compte que certains produits phytosanitaires** : on exclue donc de l'arrêté les produits à faible risque et de ceux dont le classement ne présente que certaines phases de risque, sans aller au-delà de l'arrêté du 10 mars 2016,
- **De reconnaître en priorité les mesures** qui empêchent la dérive des produits, telles que haies, équipements pour le traitement ou dates et horaires de traitement à proximité des lieux publics,
- **De limiter les distances en l'absence des mesures ci-dessus,**
- **De prévoir les mesures pour les nouvelles constructions de lieux publics.**

Suite à une concertation des préfets de la région, un arrêté type est en cours de diffusion pour adaptation en département. Nous vous tiendrons informés des évolutions !

Agenda JA :

- **4 juillet** : Comité d'agrément GAEC
- **8 juillet** : CTD Safer & comité de préemption
- **11 juillet** : rencontre BRL
- **12 juillet** : rencontre com-com Grand Orb
- **20 juillet** : réunion des présidents de canton
- **10-16 août** : Féria !

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

- ECO + ARRIERE
De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

- POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »

- EPAMPREURS ET BATI

e-mail: calvetiez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site: www.calvet.sa.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lônes – 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr